

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE DUILHAC / PEYREPERTUSE

Nombre de conseillers :

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Séance du 18 novembre 2010

L'an deux mil dix et le dix huit novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Duilhac sous Peyreperouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. PLA Sébastien, Maire.

Date de la convocation :

10/11/2010

PRESENTS : BOCENO Severine, CARRAGUEL Patrick, DAUBREGE Cyril, HICKS David, LOPEZ Robert, MAILLOL Olivier, ORTUANI Glawdys, RAINERO Alex, SEURIN Abel.

Objet : Baptême de la place « Georges Frêche »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, le 24 octobre 2010, le Président de la région Languedoc –Roussillon, Georges Frêche est décédé. Monsieur le Maire propose que la place derrière l'église actuellement en cours d'aménagement et de valorisation soit baptisée à titre honorifique « Place Georges Frêche » lors de l'inauguration de la 2^{ème} tranche de l'aménagement et la valorisation des espaces publics le 28 juillet 2011 en présence des partenaires financiers sans lesquels cette opération n'aurait pu voir le jour.

Ouï l'exposé de son Maire, le Conseil Municipal

-**approuve** que soit baptisée à titre honorifique la place derrière l'église du nom de Georges Frêche.

-**dit** qu'une plaque commémorative sera apposée sur la dite place.

-**donne tous pouvoirs au maire** pour signer les documents afférents à cet événement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le : 8. NOV. 2010